

Image not found or type unknown



Vol sur mon lieu de travail

Par **julia13004**, le **07/11/2011** à **21:36**

Voila cela fesait trois jours que j'etats dans une entreprise de parfumerie et après que la patronne ai trouvé deux boite de maquillage vide elle décide de verifier nos sac elle trouve les maquillages sur moi elle me fait signer un papier disant comme quoi je reconnais les faits et ne suis donc plus employé chez eux , que je recevrai une lettre de la DRH du magasin et qu'il y aura des poursuites puis je rentre chez moi . J'ai 19ans je n'ai jamais comis d'infraction ni délits , je n'ai pas de casier judiciaire dans six mois je prendrais place dans un poste ou il ne faut pas avoir de casier judiciaire . Que vas t'il se passer ? vais je etres poursuivie ? aurais je un casier judiciaire ? serais je griller dans toutes les entreprises ? merci de me repondre